

avons faite dernièrement. La proposition ne préjuge de rien, mais promet beaucoup. Elle suppose que nous pouvons concilier nos intérêts propres - pour le Canada, valoriser les matières premières qu'il exporte, pour la Communauté, s'assurer des approvisionnements sûrs et économiques des produits qu'elle importe - dans le cadre d'un nouveau genre de coopération plus complexe qui, j'en ai l'impression, est réalisable. En 1978 également, nous devrions nous entendre sur une certaine formule qui aidera les hommes d'affaires à surmonter, dans la Communauté et au Canada, les obstacles particuliers qui s'élèvent lorsqu'on fait des affaires sur le territoire de l'autre. La proposition que nous avons formulée dernièrement en ce sens découle directement des visites effectuées par les hommes d'affaires canadiens à Bruxelles l'an dernier et nous espérons que vous y répondrez favorablement. Nous ne devons rien laisser au hasard. L'homme d'affaire doit savoir ce qui l'attend. Il ménagera ses efforts s'il n'a pas l'espoir de réussir.

Nous espérons enfin achever en 1978 l'étude entreprise sur les échanges commerciaux qui nous permettra de mieux savoir où en sont nos relations commerciales bilatérales et les moyens de les intensifier. Nous